

PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT  
sur les communes de Beaune-la-Rolande, Barville-du-Gâtinais  
et Batilly-Puiseux  
Loiret (45)

Etude comparative avec le projet d'Eole Beaune la Rolande



Mars 2022



# A. Introduction

Les photomontages du projet du Bois de Chaumont ont été réalisés en octobre 2019 en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur production (parc éolien en fonctionnement, accordé et/ou projet avec avis de la MRAe).

Cependant, l'avis de la MRAe du 20 décembre 2021 recommande de mettre à jour le contexte éolien en ajustant l'implantation finale du parc d'Auxy (retrait d'une éolienne). Cet avis recommande également de prendre en considération les parcs refusés actuellement en procédure contentieuse, à savoir les parcs éoliens de Barville en Gâtinais et de Bois de l'Avenir.

D'autre part, l'avis de la MRAe recommande de prendre en compte le projet en instruction d'Eole Beune la Rolande situé sur les communes de Beune la Rolande et Batilly-en-Gâtinais présenté ci-dessous.

Au regard de la proximité de l'éolienne E1 du projet d'Eole Beune la Rolande avec l'éolienne E1 du projet du Bois de Chaumont, il apparaît que ces 2 projets sont techniquement incompatibles.

Ainsi, une étude comparative des 2 projets est réalisée dans ce rapport à travers l'analyse de photomontages.

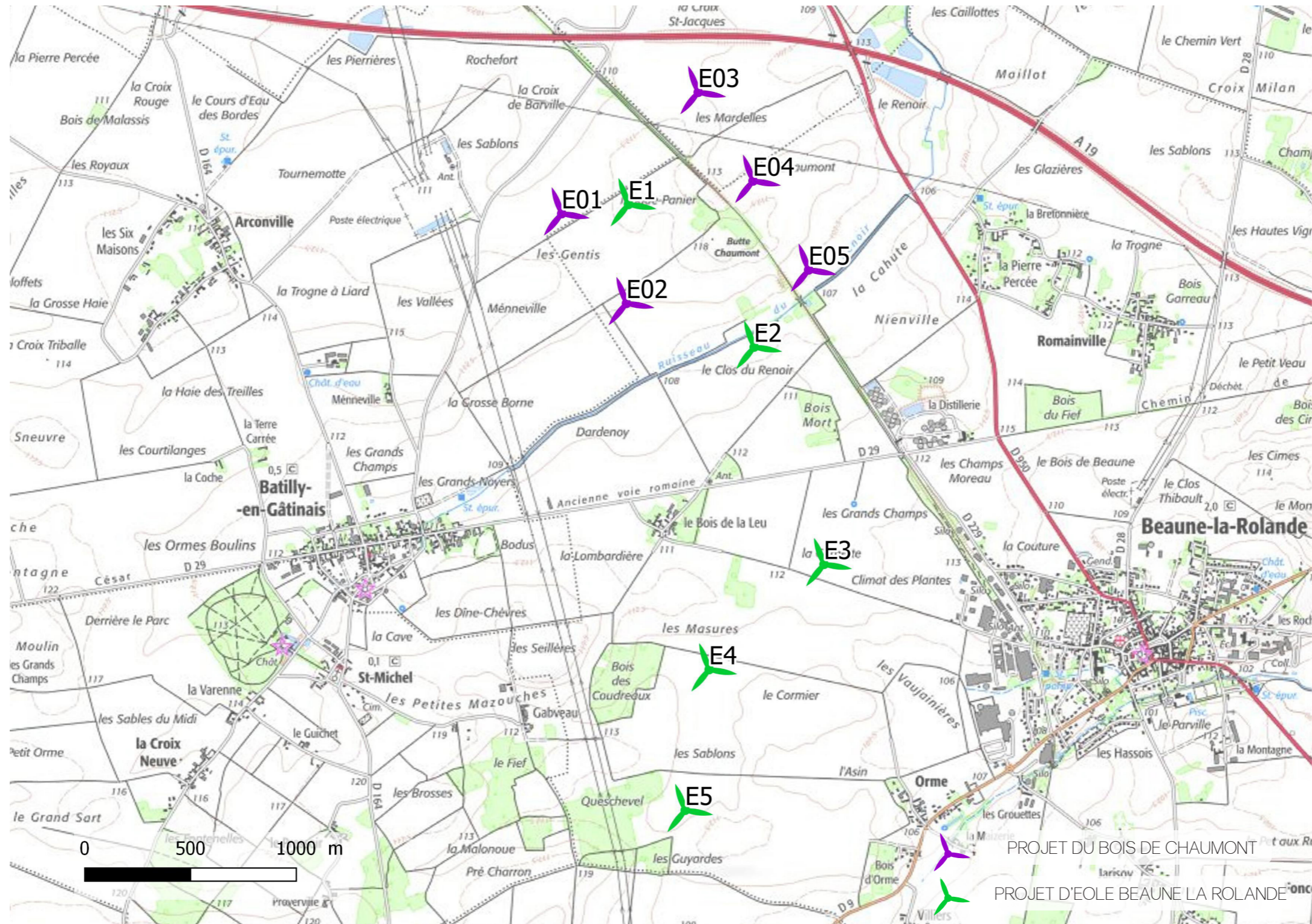
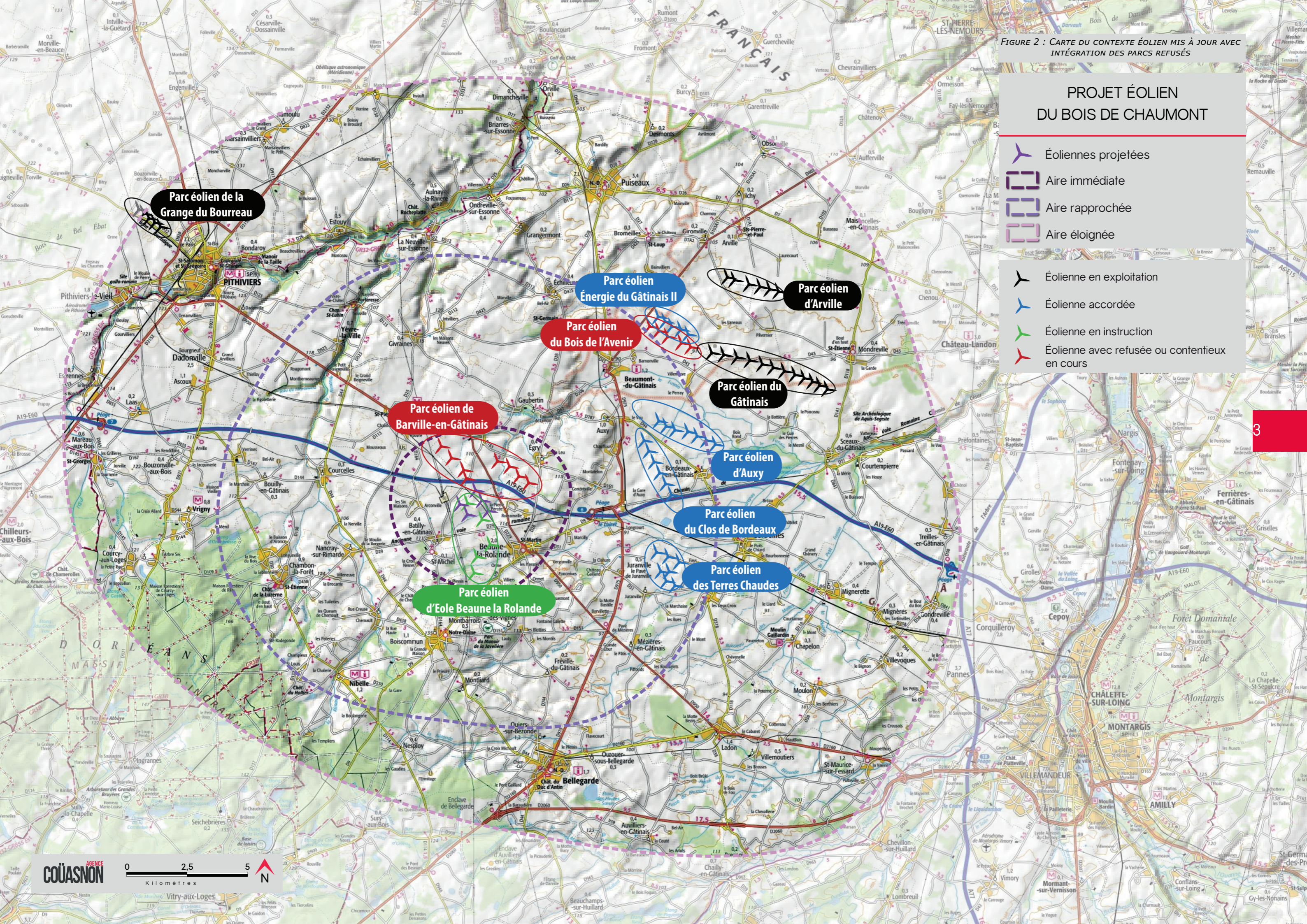


FIGURE 1 : LOCALISATION DES PROJETS D'EOLE BEAUNE LA ROLANDE ET DU BOIS DE CHAUMONT

FIGURE 2 : CARTE DU CONTEXTE ÉOLIEN MIS À JOUR AVEC INTÉGRATION DES PARCS REFUSÉS



## PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT

-  Éoliennes projetées
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Éolienne en exploitation
-  Éolienne accordée
-  Éolienne en instruction
-  Éolienne avec refusée ou contentieux en cours

**Parc éolien de la Grange du Bourreau**

**Parc éolien Énergie du Gâtinais II**

**Parc éolien d'Arville**

**Parc éolien du Bois de l'Avenir**

**Parc éolien du Gâtinais**

**Parc éolien de Barville-en-Gâtinais**

**Parc éolien d'Auxy**

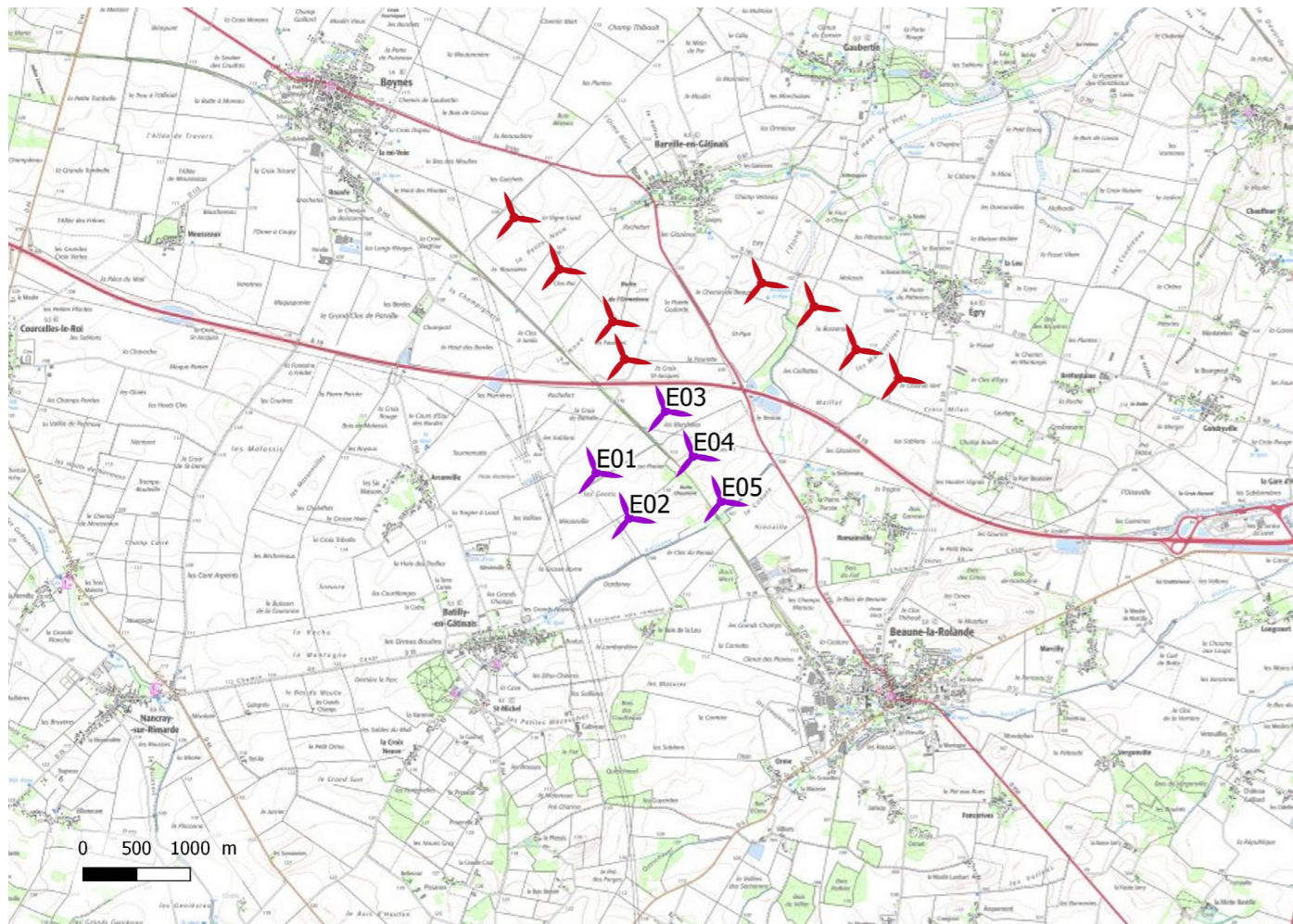
**Parc éolien du Clos de Bordeaux**

**Parc éolien des Terres Chaudes**

**Parc éolien d'Eole Beauce la Rolande**

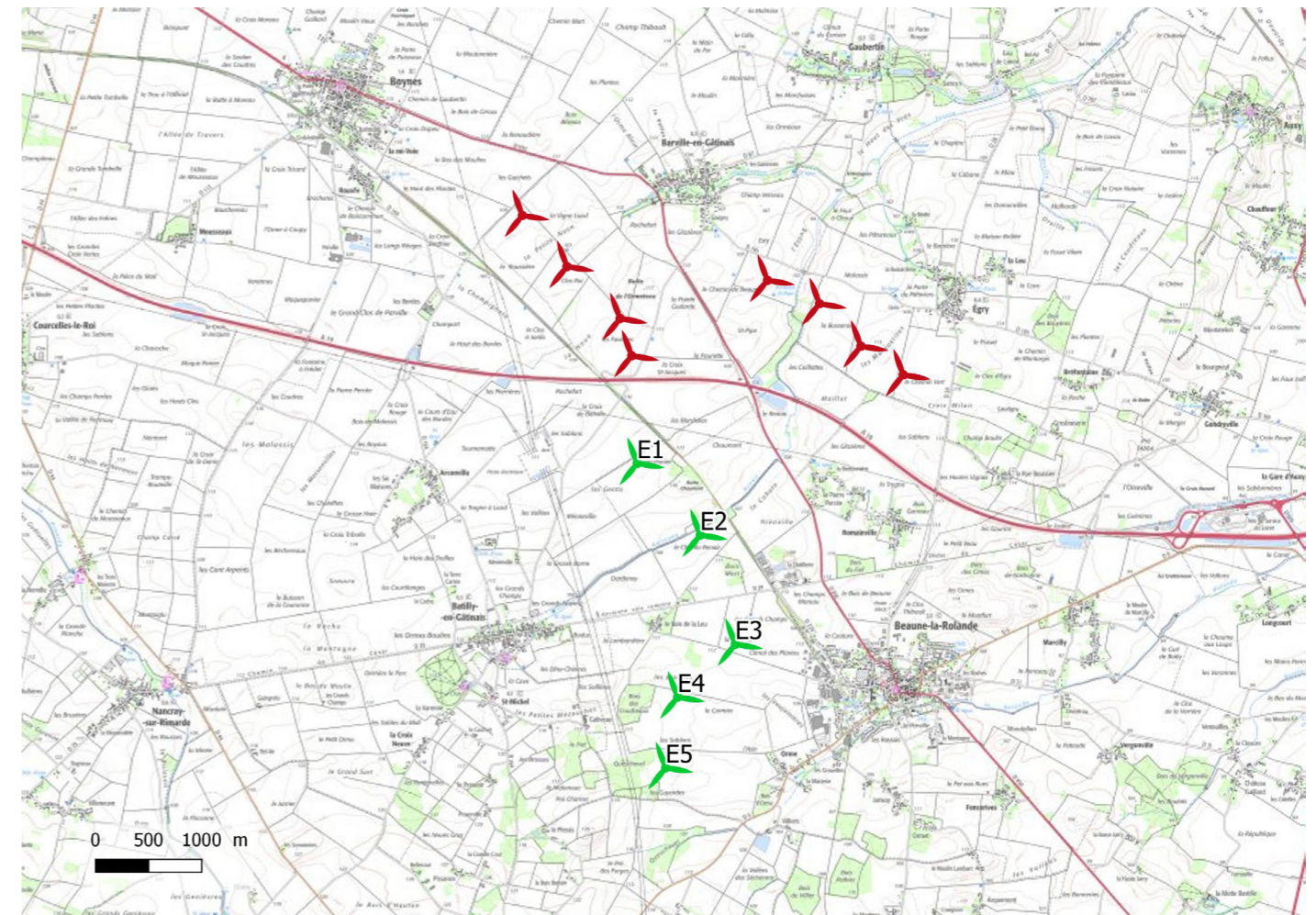
# B . Présentation des projets du Bois de Chaumont et d'Eole Beaune la Rolande

## ■ PROJET ÉOLIEN DU BOIS DE CHAUMONT



Nombre d'éolienne	5
Hauteur nacelle / bout de pale	99 m / 162,5 m (modèle : Enercon E126)
Géométrie entre éoliennes	Double alignement de 3 et 4 éoliennes
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières
Distance minimale d'une habitation	~ 740 m (E5), hameau de Romainville
Localisation du projet	Les éoliennes du projet se situent entre 440 m et 1600 m à l'est du poste RTE de Batilly sur un secteur impacté par plusieurs lignes à haute tension (400 000 V) et sont contenues entre la RD 29 au sud, la RD 950 à l'est et l'A19 au sud.
Cohérence paysagère	Le projet du Bois de Chaumont présente un double alignement parallèle à l'ancienne voie ferrée et s'implante dans le prolongement du parc autorisé mais en contentieux de Barville en Gâtinais.

## ■ PROJET ÉOLIEN D'EOLE BEAUNE LA ROLANDE



Nombre d'éolienne	5
Hauteur nacelle / bout de pale	91 m / 150 m (modèle : Nordex N117)
Géométrie entre éoliennes	Alignement courbe
Interdistances entre éoliennes	Interdistances irrégulières
Distance minimale d'une habitation	~ 650 m (E4), hameau du Bois de la Leu
Localisation du projet	Les éoliennes du projet s'étendent de part et d'autre de la RD 29 et se situe entre 750 m et 3000 m au sud-est du poste RTE de Batilly sur un secteur impacté par plusieurs lignes à haute tension (400 000 V).
Cohérence paysagère	Le projet d'Eole Beaune la Rolande s'inscrit à l'ouest de Beauce la Rolande et forme un alignement plus ou moins courbe. En effet, la régularité de l'implantation est altérée par le décalage de l'éolienne E4. La distance entre les éoliennes E1 et E5 est de 2,8 km, ce qui a pour conséquence une emprise horizontale étendue

# C. Comparaison des 2 projets

## 1. PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque projet, 6 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des sensibilités du territoire :

- 1 : Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Martin de Beaune-la-Rolande aux abords de Foncerives (photomontage n°20bis du carnet de photomontage)
- 2 : Perception depuis les abords de Ménneville (photomontage n°32 du carnet de photomontage)
- 3 : Perception depuis les abords du hameau Les Bordes (photomontage n°35 du carnet de photomontage)
- 4 : Perception depuis l'autoroute A19 et la RD 950 (photomontage n°39 du carnet de photomontage)
- 5 : Perception depuis la frange sud d'Égry (photomontage n°42 du carnet de photomontage)
- 6 : Perception depuis les abords de la Jarisoy (photomontage n°50bis du carnet de photomontage)

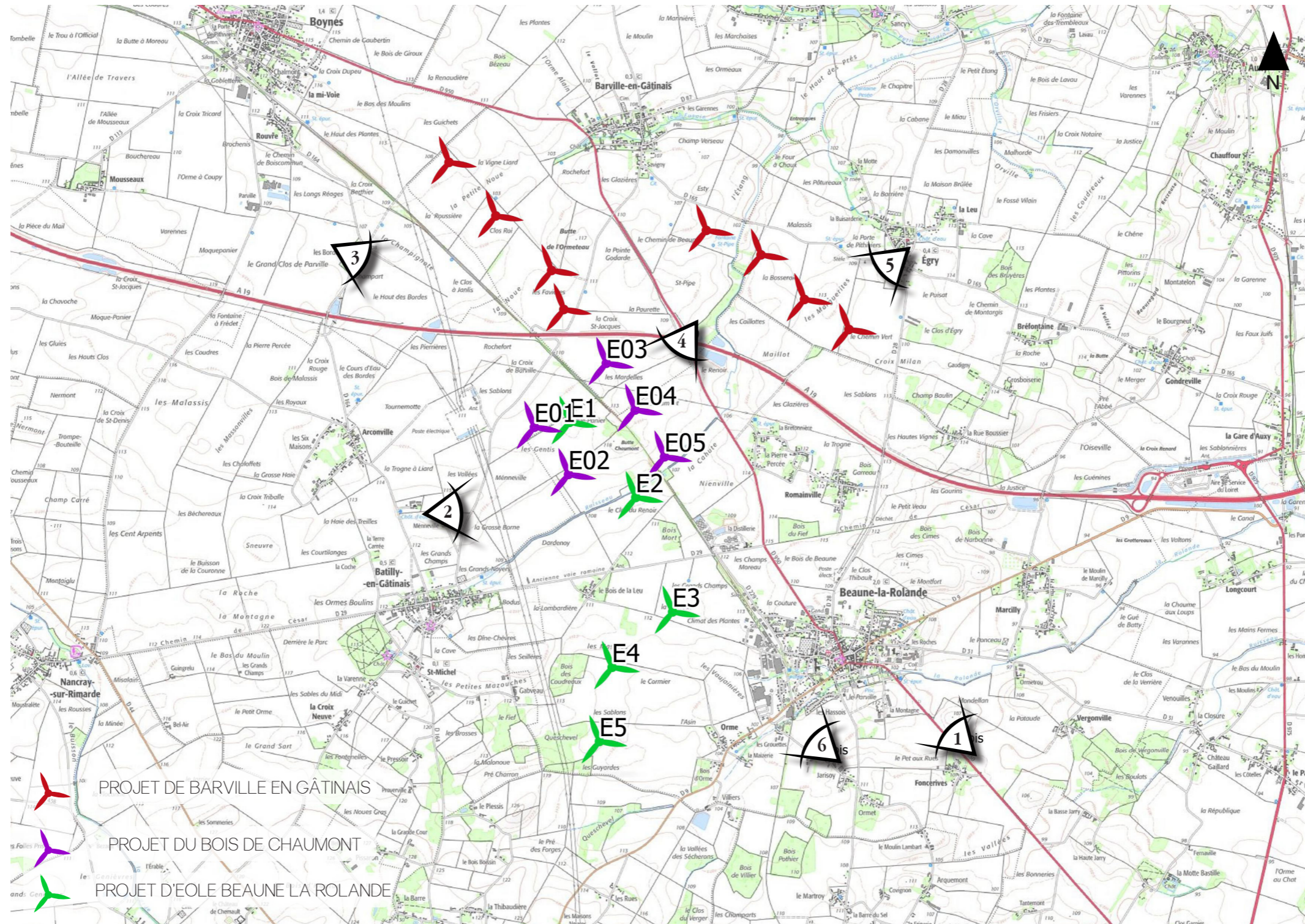


FIGURE 3 : CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON DES 2 PROJETS

# Photomontage comparatif n° 1 : Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Martin de Beaune-la-Rolande aux abords de Foncerives

Point de vue n°20bis dans le carnet de photomontages

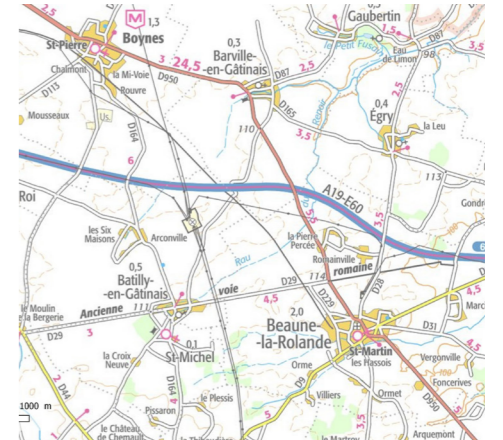
Depuis cette portion de la RD 950 en arrivant sur Beaune-la-Rolande par le sud-est, les vues s'ouvrent sur le milieu agricole et l'on peut voir dans l'axe de la route la silhouette du bourg avec notamment le clocher de l'église Saint-Martin qui se détache à l'horizon.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

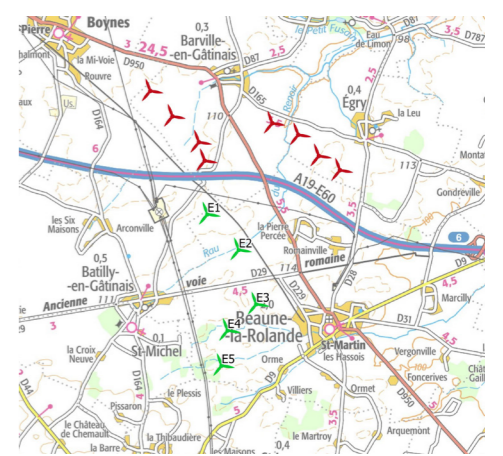
- la concurrence avec la silhouette de bourg de Beaune-la-Rolande
- la covisibilité avec l'église Saint-Martin de Beaune-la-Rolande
- la perception depuis la RD 950
- la relation visuelle des parcs en projet avec le parc autorisé mais en contentieux de Barville en Gâtinais

Concernant les 2 projets, les éoliennes se placent en arrière-plan de la silhouette de bourg de Beaune la Rolande et entrent en covisibilité directe avec l'église Saint-Martin. Pour le projet d'Eole Beaune la Rolande, les éoliennes du projet prennent place en arrière-plan de la silhouette de bourg de Beaune-la-Rolande sur une large emprise horizontale (40° environ). L'implantation est peu lisible du fait notamment de l'éolienne E1 qui apparait très proche de l'éolienne E2 comparée aux autres interdistances. Pour le projet du Bois de Chaumont, les éoliennes sont implantées dans l'axe de la route, dans la continuité du parc de Barville-en-Gâtinais. L'envergure du parc est faible (12° environ) et l'implantation est lisible en accord avec celle du parc de Barville en Gâtinais

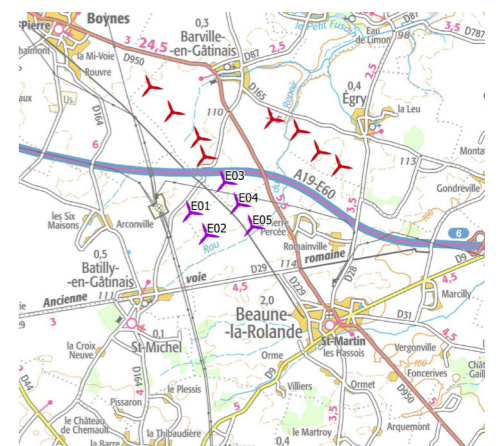
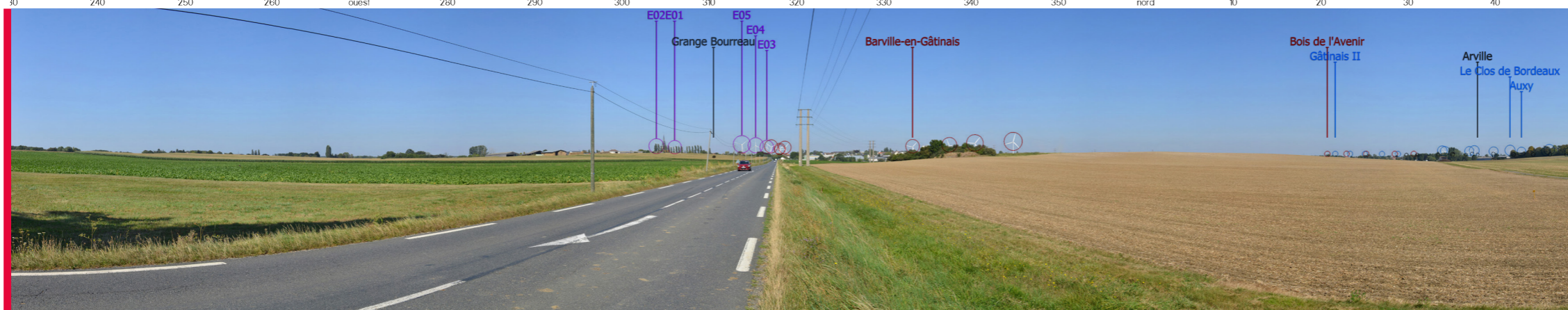
Etat initial



Projet d'Eole  
Beaune la Rolande



Projet du Bois  
de Chaumont



# Photomontage comparatif n° 2 : Perception depuis les abords de Ménneville

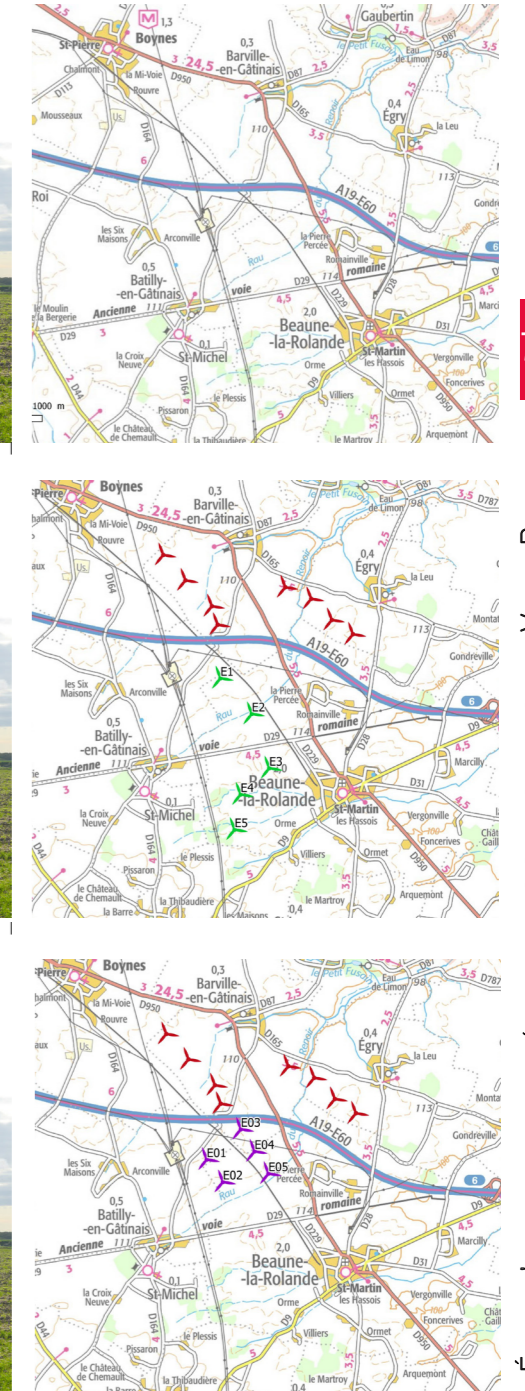
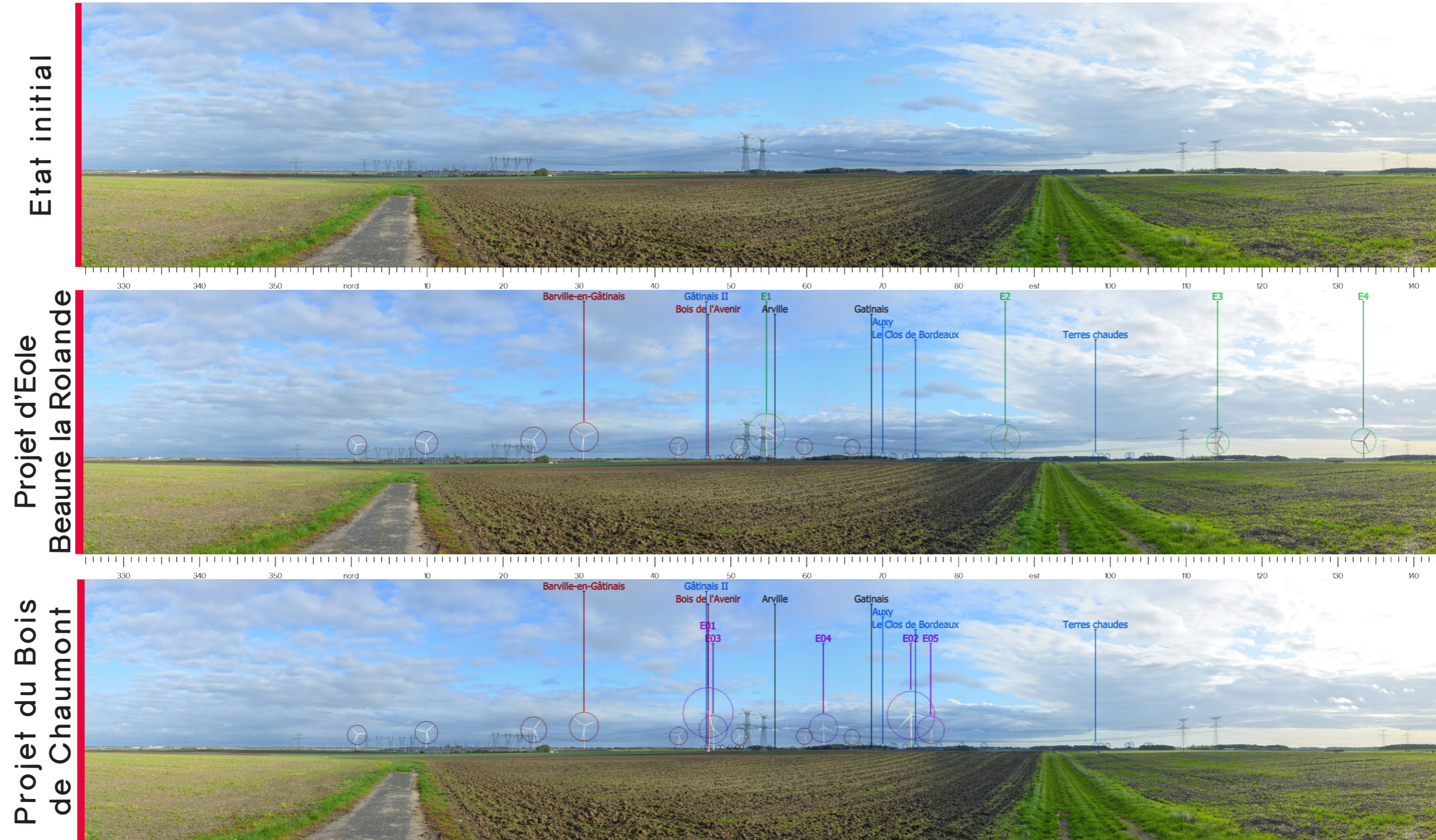
Point de vue n°32 dans le carnet de photomontages

Depuis les abords de Ménneville, les vues sont ouvertes sur de vastes parcelles agricoles avec, à l'horizon, une ligne à haute tension et les éoliennes du parc de Barville en Gâtinais qui apportent une dimension verticale dans ce paysage tabulaire.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle des parcs en projet avec le parc autorisé mais en contentieux de Barville en Gâtinais
- la perception depuis les abords de Ménneville

Concernant le projet d'Eole Beauce la Rolande, les éoliennes du projet sont visibles au cœur de l'espace agricole en avant-plan de la ligne à haute tension, sur une large envergure (plus de 90°), dans la continuité du parc de Barville en Gâtinais et avec une prégnance visuelle forte. À noter que l'éolienne E5 n'est pas visible sur ce photomontage. Le projet du Bois de Chaumont prend place au cœur de l'espace agricole et se superpose partiellement au parc de Barville-en-Gâtinais. Les éoliennes E1 et E2 se placent en avant plan de la ligne à haute tension tandis que les éoliennes E3, E4 et E5 se placent en arrière-plan de la ligne à haute tension dans la continuité des éoliennes de Barville en Gâtinais. La hauteur apparente des éoliennes E1 et E2 est supérieure à celle des éoliennes du projet d'Eole Beauce la Rolande mais l'emprise horizontale du projet du Bois de Chaumont est moindre (35° environ)



# Photomontage comparatif n° 3 : Perception depuis les abords du hameau Les Bordes

Point de vue n°35 dans le carnet de photomontages

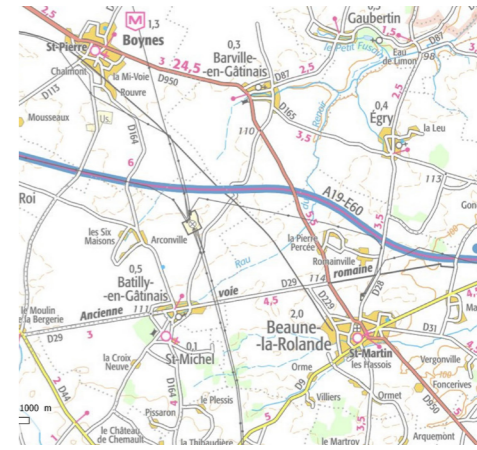
Depuis cette portion de la RD 164 aux abords du hameau des Bordes, les vues sont ouvertes en profondeur sur les vastes parcelles agricoles. Le parc de Barville en Gâtinais est visible sur la gauche avec une prégnance visuelle forte et l'on peut apercevoir en arrière-plan la ligne à haute tension qui souligne l'horizon.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

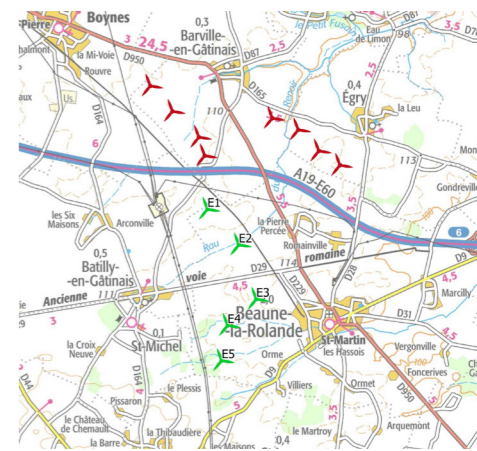
- la relation visuelle des parcs en projet avec le parc autorisé mais en contentieux de Barville en Gâtinais
- la perception depuis la RD 164
- la perception depuis les abords du hameau des Bordes

Le projet d'Eole Beaune la Rolande apparait en arrière-plan à l'horizon et se superpose avec la ligne à haute tension. Du fait de la distance d'éloignement, la prégnance visuelle du parc est faible mais l'implantation est peu lisible avec des interdistances irrégulières. Pour le projet du Bois de Chaumont, les éoliennes du projet prennent place sur l'espace agricole avec une emprise horizontale plus faible comparée à celle du projet d'Eole Beaune la Rolande mais une hauteur apparente supérieure. L'implantation est lisible et en accord avec celle du parc de Barville en Gâtinais.

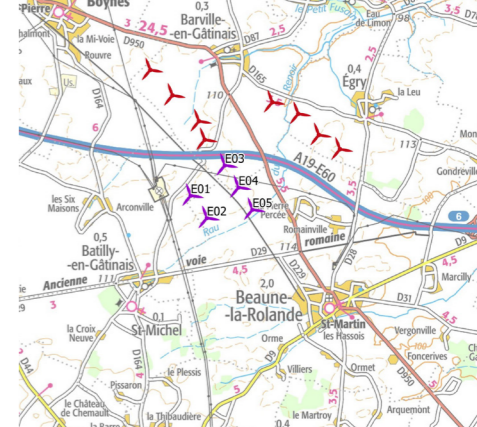
Etat initial



Projet d'Eole  
Beaune la Rolande



Projet du Bois  
de Chaumont





# Photomontage comparatif n° 4 : Perception depuis l'autoroute A19 et la RD 950

Point de vue n°39 dans le carnet de photomontages

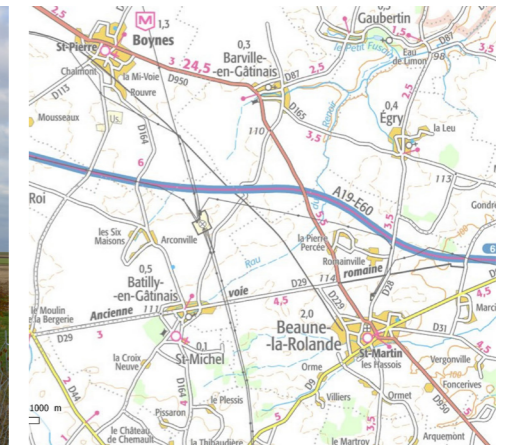
Depuis cette séquence de l'A19 les perceptions latérales sont ouvertes sur les cultures. Depuis la RD 950 (visible en contrebas de l'observateur sur la gauche du 180°), qui en permet le franchissement, les vues sont également dégagées. On peut voir à droite de l'autoroute les éoliennes du parc de Barville en Gâtinais avec une prégnance visuelle forte.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

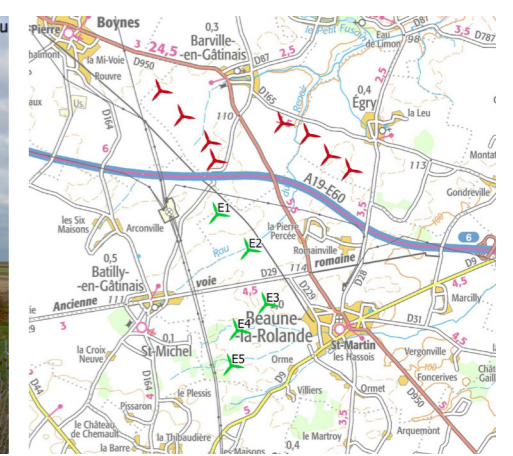
- la perception depuis la RD 950 et l'A 19
- la relation visuelle avec le parc autorisé mais en contentieux de Barville en Gâtinais

Concernant le projet d'Eole Beaune la Rolande, les éoliennes du projet sont visibles à l'horizon avec une prégnance visuelle forte. Les interdistances sont irrégulières et l'implantation est peu lisible. Pour le projet du Bois de Chaumont, les éoliennes du projet sont visibles au cœur de l'espace agricole avec une hauteur apparente importante et une prégnance visuelle forte du fait de la proximité avec le point de vue. À noter cependant que l'implantation est lisible et prolonge partiellement le parc de Barville en Gâtinais.

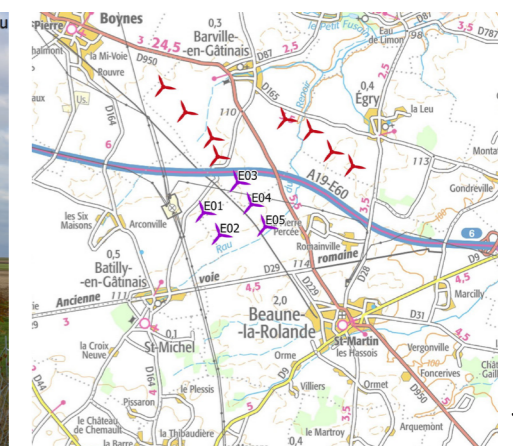
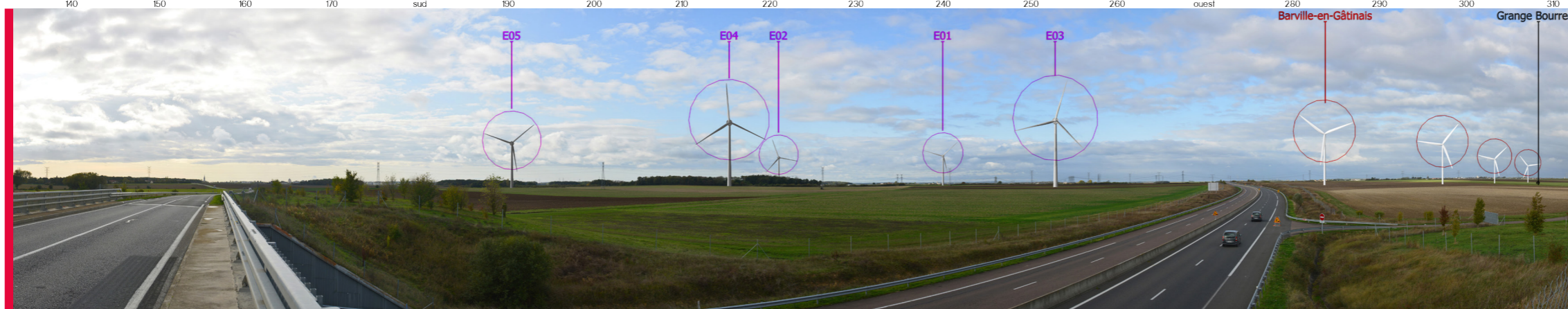
Etat initial



Projet d'Eole  
Beaune la Rolande



Projet du Bois  
de Chaumont



# Photomontage comparatif n° 5 : Perception depuis la frange sud d'Égry

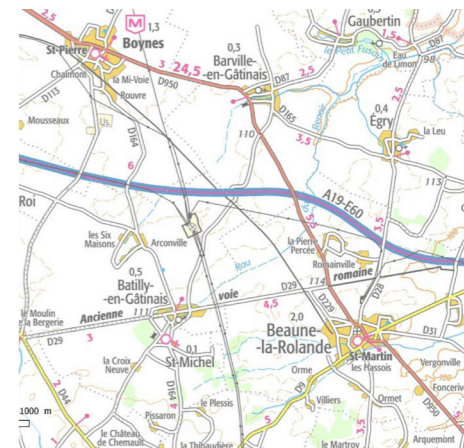
Point de vue n°42 dans le carnet de photomontages

Depuis la RD 165 en frange sud du bourg d'Égry, les vues sont ouvertes en profondeur sur le milieu agricole et l'on peut voir avec une prégnance visuelle importante le parc autorisé mais en contentieux de Barville en Gâtinais.

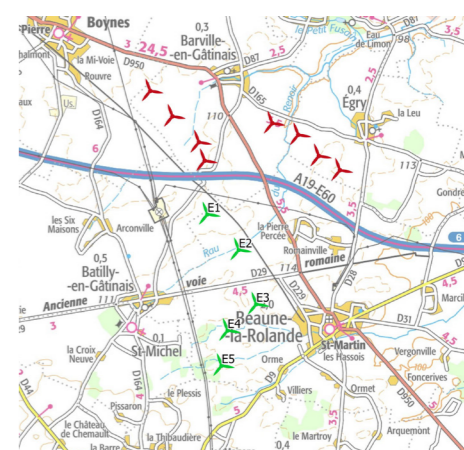
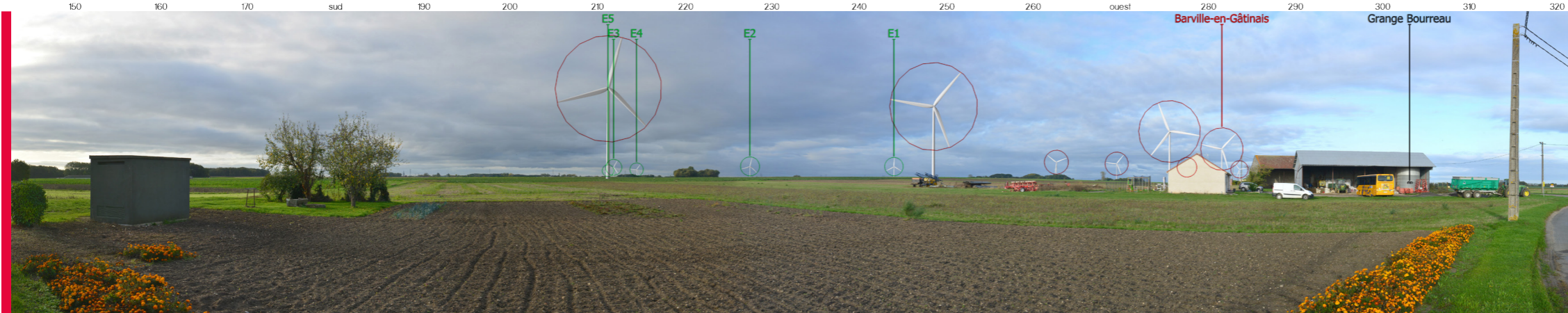
- Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :
- la relation visuelle avec le parc éolien de Barville en Gâtinais
  - la perception depuis la RD 165
  - la perception en frange sud d'Égry

Concernant le projet d'Eole Beaune la Rolande, les éoliennes du projet sont visibles en arrière-plan avec une faible prégnance visuelle. Les interdistances entre les éoliennes sont irrégulières et l'implantation est peu lisible. Pour le projet du Bois de Chaumont, les éoliennes prennent place à l'horizon dans la continuité du parc de Barville en Gâtinais de manière lisible sans chevauchements visuels et avec une emprise horizontale moindre comparée à celle du projet d'Eole Beaune la Rolande.

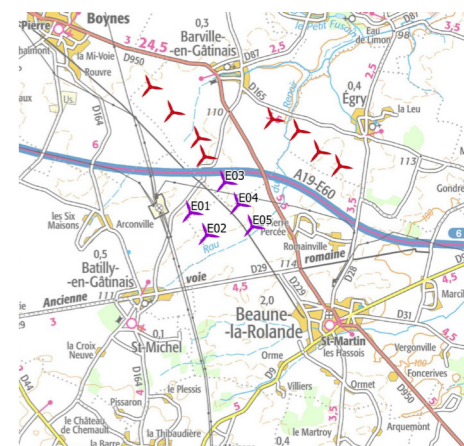
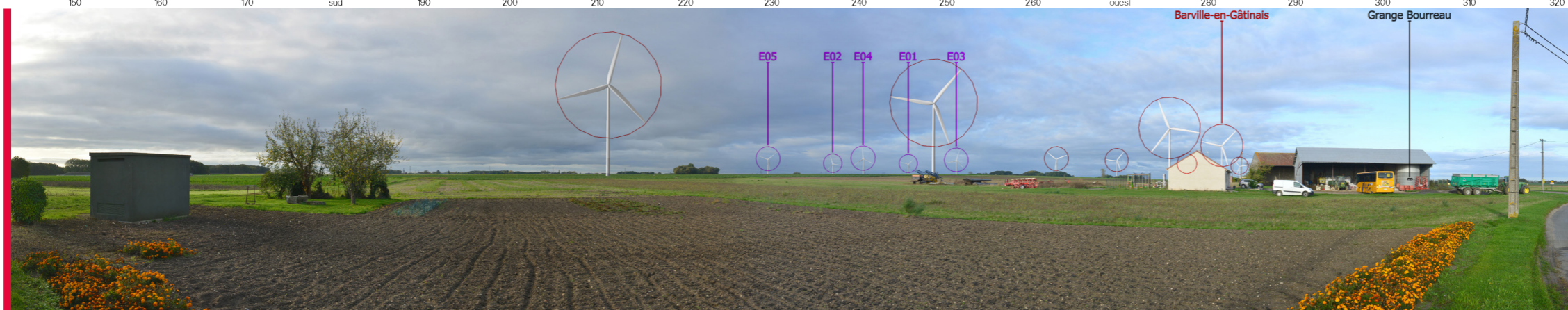
Etat initial



Projet d'Eole  
Beaune la Rolande



Projet du Bois  
de Chaumont



# Photomontage comparatif n° 6 : Perception depuis les abords de la Jarisoy

Point de vue n°50bis dans le carnet de photomontages

Depuis les abords de la Jarisoy, les vues sont semi-ouvertes sur le milieu agricole et l'horizon est souligné par la trame bâtie et végétale du bourg de Beaune-la Rolande. On peut apercevoir en arrière-plan, de manière tronquée, une partie des éoliennes du parc de Barville en Gâtinais.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

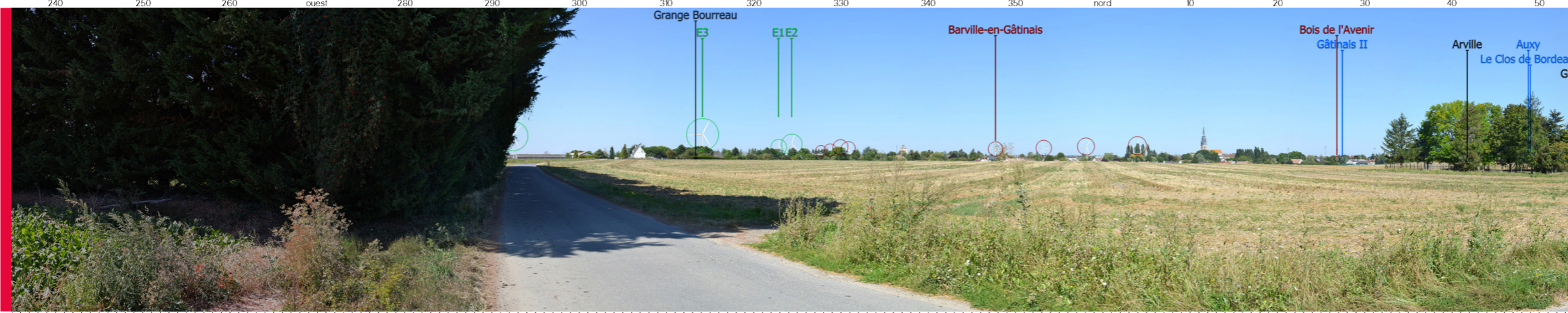
- la relation visuelle avec le parc autorisé mais en contentieux de Barville en Gâtinais
- la concurrence avec la silhouette de bourg de Beaune-la-Rolande
- la perception depuis les abords de la Jarisoy
- la covisibilité avec l'église Saint-Martin (MH 4)

Concernant les deux projets, les éoliennes prennent place à l'horizon et entrent en covisibilité indirecte avec la silhouette de bourg de Beaune la Rolande et l'église Saint-Martin. Pour le projet d'Eole Beaune la Rolande, les éoliennes sont visibles, de manière partiellement tronquées, avec une prégnance visuelle modérée pour les éoliennes E3 et E4. À noter que l'éolienne E5 est masquée par la végétation sur la gauche. Pour le projet du Bois de Chaumont, les éoliennes prennent place en arrière-plan de la trame bâtie et végétale, de manière tronquée, avec une prégnance visuelle faible. L'emprise horizontale du parc est plus réduite comparée à celle du projet d'Eole Beaune la Rolande et les éoliennes s'accordent bien avec celles du parc de Barville en Gâtinais

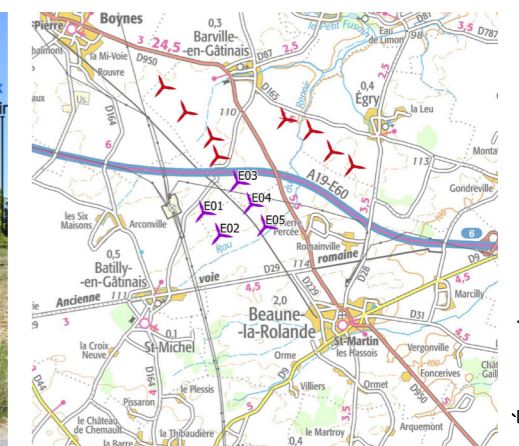
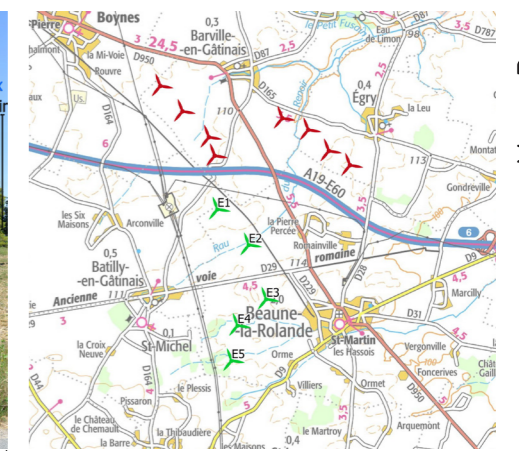
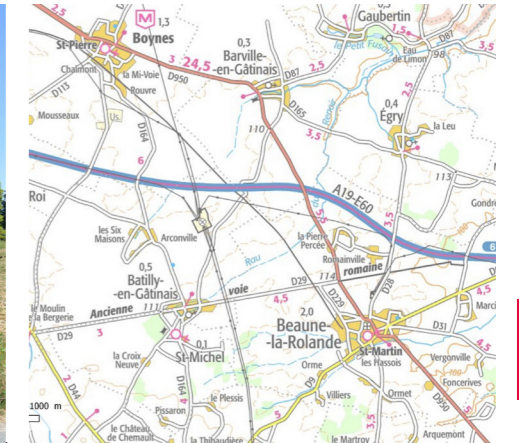
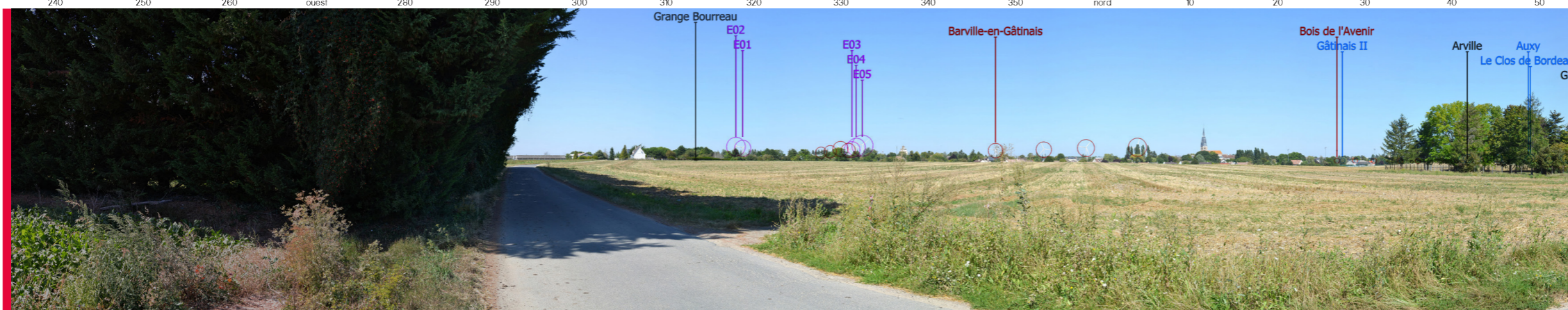
Etat initial



Projet d'Eole  
Beaune la Rolande



Projet du Bois  
de Chaumont



## 2 . SYNTHÈSE SUR LA COMPARAISON DES PROJETS D'EOLE BEAUNE LA ROLANDE ET DU BOIS DE CHAUMONT

La présente étude fait suite à l'avis de la MRAe et notamment la recommandation d'intégrer le parc d'Eole Beaune la Rolande au carnet de photomontages du projet du Bois de Chaumont.

Ces deux projets étant incompatibles dans leur développement, il a été décidé de réaliser des simulations paysagères comparatives à partir de 6 points de vue issus du volet paysager du projet du Bois de Chaumont.

Celles-ci font apparaître une différence importante dans l'emprise horizontale des projets. En effet, quelque soit le photomontage, le projet du Bois de Chaumont présente un étalement plus réduit que celui du projet d'Eole Beaune la Rolande du fait de l'implantation en double alignement. La régularité de l'implantation du projet du Bois de Chaumont permet également d'améliorer l'intégration visuelle du projet comparativement à celle d'Eole Beaune la Rolande où le décalage de l'éolienne E4 ainsi que la courbe de l'alignement altèrent la compréhension spatiale de l'implantation.

De plus, le projet de Bois de Chaumont présente une meilleure connexion visuelle avec le parc de Barville-en-Gâtinais du fait de la cohérence des alignements entre les deux entités. Dans le cas où le projet de Barville serait finalement autorisé, les effets cumulés seraient réduits du fait de cette cohérence paysagère.